



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

RAPPORT DE GESTION

SUR FORMULAIRE 51-102A1

TRIMESTRE CLOS LE
30 NOVEMBRE 2020

Le 13 janvier 2021



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Mise en garde concernant les informations prospectives	1
Activités de NAV CANADA	2
Stratégie financière et réglementation des tarifs	2
Faits saillants financiers	4
Principales questions financières	7
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	10
Produits	10
Charges d'exploitation	11
Autres (produits) et charges	13
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)	13
Mouvements du compte de stabilisation des tarifs	14
Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs	15
Perspectives financières	16
Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie	16
Transactions avec des parties liées	17
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	18
Informations financières trimestrielles (non audité)	18
Analyse des résultats trimestriels	19
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	20
Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2020	20
Liquidités et stratégie de financement	21
Cotes de crédit	23
Besoins en trésorerie	23
Gestion du capital	24
Instruments financiers et gestion des risques	24
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	26
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS	26
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	26

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités du trimestre clos le 30 novembre 2020 (le « premier trimestre de l'exercice 2021 ») de NAV CANADA et de ses filiales (aussi désignées dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de l'exercice 2021 (les « états financiers du premier trimestre de l'exercice 2021 »), de nos états financiers consolidés annuels audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2020 (l'« exercice 2020 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 ainsi que de notre notice annuelle 2020 datée du 22 octobre 2020 (la « notice annuelle de l'exercice 2020 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers consolidés du premier trimestre de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2020, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), au www.sedar.com.

Nos états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2021 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société avant d'être déposé.

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'y limiter, les rubriques « INTRODUCTION – Principales questions financières » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « se rapprocher » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « sera », « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés. Les risques et les incertitudes comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace d'attaques terroristes, les guerres, les épidémies ou les pandémies et les avis aux voyageurs s'y rapportant, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet), les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, la circulation aérienne, les interventions de l'État dans le transport aérien ou les restrictions sur le transport aérien imposées par l'État, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, le succès de notre placement dans une capacité de surveillance des aéronefs installée dans l'espace par l'intermédiaire d'Aireon LLC (« Aireon »), les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2020. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 13 janvier 2021 et peuvent changer après cette date. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était devenue une pandémie. La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 et à la rubrique « INTRODUCTION –

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les conséquences pour NAV CANADA. Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Activités de NAV CANADA

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada. Nous sommes dotés d'installations dans l'ensemble du Canada et nous fournissons des services de navigation aérienne aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides électroniques à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

L'activité principale de la Société consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

Stratégie financière et réglementation des tarifs

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouverts au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant. Nous visons à inscrire à l'état consolidé du résultat net des résultats financiers qui correspondent essentiellement au seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice. Du fait des variations saisonnières et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne attribuables notamment à la pandémie de COVID-19, dont il est question à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières », et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient ne pas atteindre le seuil de rentabilité, après la comptabilisation des ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Cette situation est illustrée dans le tableau sous « SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS – Informations financières trimestrielles (non audité) ».

Comme il en a été fait mention au préalable, les redevances d'usage sont établies en fonction des besoins financiers de la Société, lesquels tiennent compte du volume estimatif de circulation aérienne et des charges prévues. Étant donné que les produits et les charges réels vont différer de ces estimations, l'établissement des redevances futures nécessite le recours à des méthodes qui tiendront compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Le recours à un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Lors de la préparation de nos états financiers consolidés, nous tenons compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances. À titre d'exemple, nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants qui ont été utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si nos produits réels devaient dépasser nos charges réelles, l'excédent serait inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs, et il serait remis aux clients au moyen des redevances d'usage futures. Réciproquement, si les produits réels devaient être inférieurs aux charges réelles, l'insuffisance serait inscrite comme un débit dans le compte de stabilisation des tarifs, et elle serait récupérée auprès des clients au moyen des redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

Par ailleurs, pour certaines transactions dont l'échéancier des flux de trésorerie diffère sensiblement du moment de la comptabilisation, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins d'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins d'établissement des tarifs lorsque les montants doivent être réalisés en trésorerie.

Lorsque nous établissons le niveau des redevances d'usage, nous prenons en considération les besoins financiers actuels et futurs de la Société (se reporter aux rubriques « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs »).

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Faits saillants financiers

Résultats d'exploitation du trimestre clos le 30 novembre 2020

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2020	2019	Variation (\$)
Produits	202 \$	364 \$	(162) \$
Charges d'exploitation	309	369	(60)
Autres (produits) et charges	31	31	–
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(138)	(36)	(102)
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts favorables par rapport aux niveaux prévus	(32)	(9)	(23)
Ajustement approuvé initial ²⁾	74	9	65
	42	–	42
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	26	42	(16)
Autres avantages du personnel	(1)	–	(1)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(2)	(2)	–
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)	1
Correction de valeur pour créances douteuses	3	–	3
	26	39	(13)
	68	39	29
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(70) \$	3 \$	(73) \$

¹⁾ La Société est assujettie à une législation qui régit le niveau de ses redevances (se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs »). Le calendrier de comptabilisation de certains produits et de certaines charges recouvrées au moyen des redevances est établi par le biais de mouvements des comptes de report réglementaires [se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) »].

²⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2021 (l'« exercice 2021 »), le conseil a approuvé un budget pour l'exercice 2021 qui prévoit une augmentation du solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs en raison d'une insuffisance prévue de 295 \$ (35 \$ pour l'exercice 2020), qui sera apportée au compte de stabilisation des tarifs de manière constante au cours de l'exercice.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2020

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 369 \$ au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020 (diminution de 3 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 146 \$ (flux de trésorerie disponibles positifs de 6 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR (principes comptables généralement reconnus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures définies en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement, les investissements dans Aireon, les autres placements sous forme de participations, ainsi que les paiements sur le principal des obligations locatives. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société.

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2020	2019	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation ¹⁾	(131) \$	44 \$	(175) \$
Investissement ¹⁾	(14)	(38)	24
Financement ¹⁾	(224)	(9)	(215)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(369)	(3)	(366)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	689	30	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	320 \$	27 \$	293 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	(131) \$	44 \$	(175) \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(18)	(37)	19
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles ²⁾	4	–	4
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	(1)	(1)	–
Flux de trésorerie disponibles	(146) \$	6 \$	(152) \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

²⁾ Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Situation financière au 30 novembre 2020

Le tableau qui suit montre les variations importantes de nos actifs, de nos passifs et de nos comptes de report réglementaires entre le 31 août 2020 et le 30 novembre 2020.

	30 novembre 2020	31 août 2020	Variation (\$)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	320 \$	689 \$	(369) \$
Débiteurs et autres	73	77	(4)
Placements	218	218	–
Autres actifs courants	8	9	(1)
	<u>619</u>	<u>993</u>	<u>(374)</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	730	740	(10)
Immobilisations incorporelles	862	874	(12)
Placement sous forme d'actions privilégiées	338	336	2
Créances à long terme	36	1	35
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	7	–
Avantages du personnel	3	4	(1)
Autres actifs non courants	3	3	–
	<u>1 979</u>	<u>1 965</u>	<u>14</u>
Total des actifs	<u>2 598</u>	<u>2 958</u>	<u>(360)</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>2 180</u>	<u>2 112</u>	<u>68</u>
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>4 778 \$</u>	<u>5 070 \$</u>	<u>(292) \$</u>
Passifs			
Passifs courants			
Emprunt bancaire	– \$	223 \$	(223) \$
Fournisseurs et autres créditeurs	234	262	(28)
Partie courante de la dette à long terme	275	275	–
Produits différés	11	11	–
Autres passifs courants	7	6	1
	<u>527</u>	<u>777</u>	<u>(250)</u>
Passifs non courants			
Avantages du personnel	2 071	2 042	29
Dette à long terme	2 013	2 013	–
Passif d'impôt différé	21	21	–
Obligation locative	3	3	–
Autres passifs non courants	1	2	(1)
	<u>4 109</u>	<u>4 081</u>	<u>28</u>
Total des passifs	<u>4 636</u>	<u>4 858</u>	<u>(222)</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)	(42)	28	(70)
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	184	184	–
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	<u>4 778 \$</u>	<u>5 070 \$</u>	<u>(292) \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Pour une analyse des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (y compris celles se rapportant à l'emprunt bancaire) depuis le 31 août 2020, se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT- Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 ».

Les créances à long terme tiennent compte du report de paiements de 35 \$ accordé dans le cadre de l'augmentation des redevances d'usage instaurée le 1^{er} septembre 2020. Les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage au cours de l'exercice 2021 de la Société pourront être reportés et devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

La variation des passifs non courants au titre des avantages du personnel découle de l'effet du coût des prestations pour services rendus au cours de la période, des charges financières nettes et des cotisations à chacun des régimes d'avantages de la Société.

Le solde des résultats non distribués (du déficit) au 30 novembre 2020 correspond aux résultats jusqu'à cette date. Nous planifions nos activités de façon à atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier à la clôture de chaque exercice, après la couverture des charges au moyen des redevances d'usage et des autres sources de produits, et après les ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Par conséquent, le solde du compte des résultats non distribués s'est établi au même montant à la clôture de chacun des exercices, soit à 28 \$. Tout écart par rapport à ce montant à la clôture d'une période intermédiaire découle des variations saisonnières ou d'autres fluctuations des produits et des charges.

Principales questions financières¹

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société.

1. Pandémie de coronavirus (la « COVID-19 »)

La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. Par conséquent, les produits tirés des redevances d'usage de la Société ont diminué de manière importante au premier trimestre de l'exercice 2021 comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2020 (se reporter à la rubrique « Circulation aérienne et redevances d'usage » plus bas). On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur la demande de transport aérien à l'échelle mondiale perdure, et ce, jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées, que les inquiétudes des passagers aériens au sujet du transport aérien provoquées par la COVID-19 se dissipent et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée.

Grâce à sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice. Par suite de l'incidence de la pandémie, la Société ne cesse de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses tout en veillant au respect de son mandat, qui est d'assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés.

¹ Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Parmi les moyens pris par la Société au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 pour continuer de pallier l'importante insuffisance des produits, on note :

- l'augmentation des redevances d'usage de 29,5 % en moyenne pour l'ensemble des niveaux de tarification en date du 1^{er} septembre 2020;
- le maintien du recours au programme d'aide du gouvernement, soit la subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »);
- la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts, pour autant que cela soit possible, notamment la suppression de postes temporaires et permanents et le lancement d'une révision des services offerts par les tours de contrôle de six aéroports (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » ci-après pour obtenir plus d'information).

2. Circulation aérienne et redevances d'usage

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols, la taille des aéronefs et les distances parcourues), ont diminué de 58,8 %. Le budget approuvé pour l'exercice 2021 prévoyait un recul de 59,9 %. À l'heure actuelle, la Société prévoit une diminution du volume de la circulation aérienne de 14,6 % pour l'exercice 2021 par rapport à l'exercice précédent.

Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. En ce qui a trait à l'exercice 2021 de NAV CANADA, les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage pourront être reportés et ils devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices.

En septembre 2020, l'Office des transports du Canada (l'« OTC ») a reçu un avis de WestJet lui signifiant qu'elle interjetait appel à l'égard des redevances d'usage révisées qui sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020 et qu'elle demandait entre autres l'annulation des redevances révisées, alléguant que la Société n'aurait pas respecté deux des paramètres obligatoires de la Loi sur les SNA en matière d'établissement des redevances. Le 12 janvier 2021, l'OTC a rejeté la demande d'appel déposée par WestJet, ce qui, de ce fait, confirme les redevances d'usage révisées de la Société qui ont été instaurées le 1^{er} septembre 2020.

3. Activités de financement

Le 27 novembre 2020, la Société a convoqué une assemblée conjointe des porteurs d'obligations et des porteurs de billets en circulation, toutes séries confondues, et a commencé la sollicitation de consentements et de procurations en vue d'apporter des modifications à l'acte de fiducie cadre qui régit les obligations et à l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale qui régit les billets. Cette dispense a été demandée en raison de la baisse considérable du volume de circulation aérienne et de la contraction de l'économie occasionnées par la pandémie de COVID-19.

La Société a obtenu les consentements et les procurations valides avant l'échéance établie pour la sollicitation de consentement, soit le 16 décembre 2020. Ceux donnés par les porteurs d'obligations excédaient la majorité requise aux termes de l'acte de fiducie cadre, et ceux donnés par les porteurs de billets excédaient la majorité requise aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les résolutions extraordinaires visant l'approbation des modifications proposées pour l'acte de fiducie cadre et l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale ont été adoptées et des actes de fiducie supplémentaires, aux termes desquels lesdites modifications proposées sont entrées en vigueur, ont été conclus par la Société le 18 décembre 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les modifications permettront à la Société d'être temporairement dispensée de ses obligations stipulées par les clauses restrictives concernant les taux et par certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

4. Charges d'exploitation

Depuis le début de la pandémie, la Société a pris des mesures extraordinaires pour réduire ses charges d'exploitation, y compris la suppression de postes de cadres, la réduction des salaires et des primes versés aux gestionnaires, la modification d'un volet du régime de retraite destiné aux cadres et aux gestionnaires, la résiliation de contrats d'employés temporaires, la conclusion d'ententes avec les unités de négociation pour la suspension de programmes, la mise en œuvre de mesures incitatives en faveur d'une retraite anticipée ou d'un départ et la réduction des activités secondaires et non essentielles à l'échelle de la Société.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a poursuivi la restructuration qu'elle a entreprise pour pallier la baisse considérable du volume de circulation aérienne. Le 22 septembre 2020 et le 9 décembre 2020, la Société a annoncé une réduction de son effectif au moyen de l'abolition de postes permanents. Les suppressions d'emploi visaient tous les services de la Société ainsi que les étudiants opérationnels. La Société a travaillé de concert avec les agents négociateurs afin de procéder à ces suppressions tout en respectant les conditions des conventions collectives. Des charges d'environ 30 \$ associées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail ont été comptabilisées dans le poste « Salaires et avantages du personnel » au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020 relativement aux activités de restructuration approuvées à cette date.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la Société a annoncé la suppression d'environ 900 emplois partout au pays (soit environ 17,5 % de l'effectif de la Société avant la pandémie). La restructuration de certaines unités organisationnelles, la réduction de l'effectif et les changements proposés aux services offerts sont essentiels à l'adaptation des activités et des services en fonction de la circulation aérienne et à la préservation de la viabilité de NAV CANADA.

La Société continue de se prévaloir de la SSUC offerte par le gouvernement du Canada. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a comptabilisé une somme de 42 \$ qu'elle a reçue aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, ce qui a atténué les charges de rémunération.

5. Compte de stabilisation des tarifs

Au 30 novembre 2020, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur de 297 \$ (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs »).

Le compte de stabilisation des tarifs présente une variation de 42 \$ attribuable à l'ajustement approuvé initial de 74 \$ apporté au compte de stabilisation des tarifs en raison de l'insuffisance prévue pour l'exercice 2021, ce qui a été contrebalancé en partie par les écarts favorables de 32 \$ par rapport aux résultats prévus. Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2020 et les notes afférentes aux états financiers du premier trimestre de l'exercice 2021 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)
Redevances de survol	104 \$	182 \$	(78) \$	(43) %
Redevances d'aérogare	69	132	(63)	(48) %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	5	22	(17)	(77) %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	11	12	(1)	(8) %
Total des redevances d'usage	189	348	(159)	(46) %
Autres produits ¹⁾	13	16	(3)	(19) %
	<u>202 \$</u>	<u>364 \$</u>	<u>(162) \$</u>	<u>(45) %</u>

¹⁾ Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, les services liés au centre de conférence de notre installation de Cornwall (Ontario), la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que d'autres produits divers.

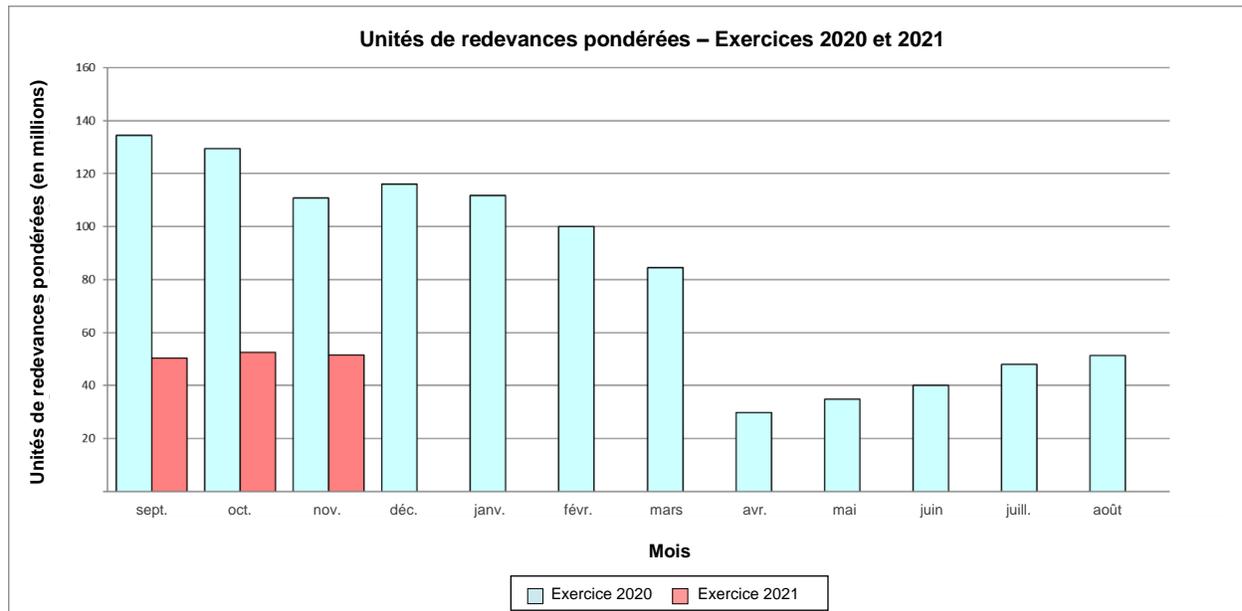
Les produits tirés des redevances d'usage pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 ont diminué de 159 \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2020, à cause surtout de la pandémie de COVID-19, dont les répercussions négatives importantes sur le volume de circulation aérienne subsistent. La Société a constaté que les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, ont diminué de 58,8 % au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'amenuisement des volumes de circulation aérienne a été partiellement compensé par les redevances d'usage révisées qui ont été instaurées le 1^{er} septembre 2020, qui ont donné lieu à l'application d'une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne à l'ensemble des niveaux de tarification.

Les autres produits pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 ont diminué de 3 \$ en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice 2020, en raison principalement du fait que l'accès au CENTRE NAV est interdit au public à cause de la pandémie de COVID-19.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Circulation aérienne

Les volumes de circulation aérienne (calculés en unités de redevances pondérées) du premier trimestre de l'exercice 2021 reflètent toujours l'effet négatif de la pandémie de COVID-19.



Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment la vitesse à laquelle s'effectuera le rétablissement de la circulation aérienne après la pandémie de COVID-19, d'autres épidémies ou pandémies, le taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les variations de la demande de transport aérien ou de la disposition des voyageurs à utiliser le transport aérien, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les changements climatiques et les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes et éléments naturels sur lesquels les activités de l'homme ont un effet) et les tendances démographiques.

Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)
Salaires et avantages du personnel	203 \$	265 \$	(62) \$	(23) %
Services techniques	38	29	9	31 %
Installations et entretien	15	18	(3)	(17) %
Amortissements	40	37	3	8 %
Autres	13	20	(7)	(35) %
	<u>309 \$</u>	<u>369 \$</u>	<u>(60) \$</u>	<u>(16) %</u>

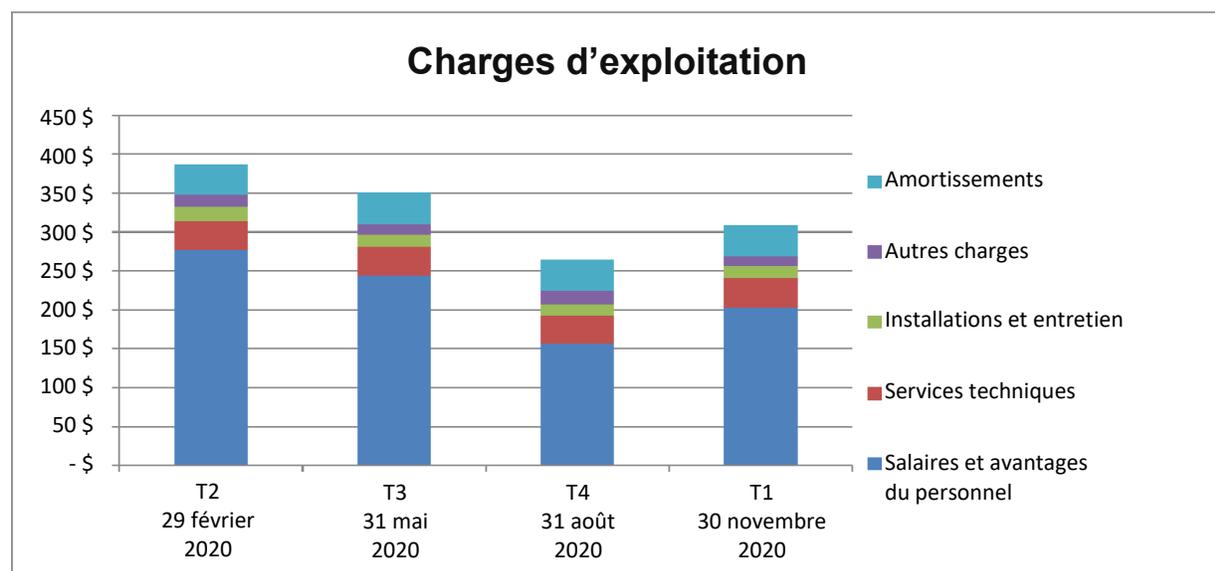
NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les charges au titre des salaires et avantages du personnel pour le premier trimestre de l'exercice 2021 ont diminué de 62 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020, en raison surtout de la diminution des charges liées aux heures supplémentaires et de la somme de 42 \$ reçue au titre de la SSUC, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par les charges de 30 \$ associées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail découlant des activités de restructuration approuvées au cours du premier trimestre de l'exercice 2021.

Les charges liées aux services techniques pour le premier trimestre de l'exercice 2021 ont augmenté de 9 \$ par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2020 en raison surtout des frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien océanique que la Société engage depuis janvier 2020.

Les autres charges ont diminué de 7 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021 en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2020 par suite surtout des mesures prises pour réduire les dépenses, ce qui s'est traduit par une réduction des dépenses liées aux déplacements, à l'hébergement et à la relocalisation.

Bien que ses charges d'exploitation aient été stables historiquement, au cours du trimestre clos le 29 février 2020, la Société a ratifié des conventions collectives avec six agents négociateurs, ce qui a donné lieu à une hausse des charges de rémunération. Au cours du trimestre clos le 31 mai 2020, l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la Société a commencé à se faire sentir et s'est traduit par une baisse considérable des volumes de circulation aérienne, laquelle a entraîné une diminution importante des charges liées aux heures supplémentaires. Également, les sommes reçues au titre de la SSUC à partir de mai 2020 ont aidé à contrebalancer les charges de rémunération. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a poursuivi ses activités de restructuration, ce qui a donné lieu à une hausse des charges liées aux indemnités de cessation d'emploi et de fin de contrat de travail. La réduction des coûts à l'échelle de la Société figure parmi ses principaux objectifs, surtout en ce qui concerne les charges discrétionnaires.



NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Autres (produits) et charges

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2020	2019	Variation (\$)
Produits financiers			
Produits d'intérêts	(1) \$	(1) \$	– \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	(3)	(3)	–
Total des produits financiers	(4)	(4)	–
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	14	15	1
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	23	20	(3)
Autres profits, déduction faite des pertes			
Pertes de change	1	1	–
Autres profits	(3)	(1)	2
	(2)	–	2
	<u>31 \$</u>	<u>31 \$</u>	<u>– \$</u>

¹⁾ La variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les produits d'intérêts et de dividendes liés à ces actifs financiers.

Les charges d'intérêts ont augmenté de 3 \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 en comparaison de celles de la période correspondante de l'exercice 2020 à cause surtout des charges d'intérêts attribuables aux billets d'obligation générale de série 2020-1 d'une valeur de 550 \$ et aux billets d'obligation générale de série 2020-2 d'une valeur de 300 \$ émis en mai 2020.

Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins d'établissement des tarifs.

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2020	2019	Variation (\$)
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	42 \$	– \$	42 \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	26	42	(16)
Autres avantages du personnel	(1)	–	(1)
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	(2)	(2)	–
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(1)	1
Correction de valeur pour créances douteuses	3	–	3
	<u>68 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>29 \$</u>

¹⁾ Le tableau figurant ci-après sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Afin d'ajuster le total de la charge au titre des prestations de retraite de manière à refléter les cotisations en trésorerie à recouvrer au moyen de l'établissement des tarifs, le mouvement net du compte de report réglementaire au titre des cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite s'est élevé à 26 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021, contre 42 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2020. La diminution constatée pour le premier trimestre de l'exercice 2021 est essentiellement attribuable à la baisse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant de la baisse de l'effectif et du taux utilisé au 31 août 2020 dans les hypothèses portant sur les hausses futures des salaires par rapport à celui utilisé au 31 août 2019.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires de 3 \$ attribuable à la correction de valeur pour créances douteuses s'explique par le report de l'incidence hors trésorerie de la comptabilisation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques ».

Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2020. Le tableau qui suit présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2020	2019	Variation (\$)
Solde créditeur (débit) présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	(255) \$	93 \$	(348) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits supérieurs (inférieurs) aux prévisions	8	(5)	13
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	16	9	7
Autres (produits) et charges inférieurs (supérieurs) aux prévisions	2	(6)	8
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	6	11	(5)
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	32	9	23
Ajustement approuvé initial	(74)	(9)	(65)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	(42)	–	(42)
Solde créditeur (débit) présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(297) \$	93 \$	(390) \$

La variation de 42 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 s'explique avant tout par ce qui suit :

- l'ajustement prévu de 74 \$, qui correspond à la part du premier trimestre de l'exercice 2021 de la perte nette annuelle anticipée de 295 \$ au moment où le budget de l'exercice 2021 a été approuvé;

partiellement compensé par :

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 16 \$ de moins, en raison essentiellement de la baisse des charges liées aux heures supplémentaires et aux activités de restructuration ainsi que des efforts que la Société continue de mener pour réduire ses dépenses discrétionnaires en réaction à la pandémie de COVID-19;
- le fait que les produits se sont situés au-dessus des prévisions, soit 8 \$ de plus, en raison essentiellement des volumes de circulation aérienne supérieurs aux prévisions;
- le mouvement net des autres comptes de report réglementaires, qui a été supérieur de 6 \$ aux prévisions du fait principalement de ce qui suit :
 - un ajustement réglementaire de 3 \$ lié à la correction de valeur pour créances douteuses attribuable à l'augmentation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des débiteurs;
 - un ajustement réglementaire de 2 \$ lié aux autres avantages du personnel, découlant principalement de la comptabilisation du déficit du régime d'invalidité de longue durée (« ILD »);
- le fait que les autres (produits) et charges se sont situés au-dessous des prévisions, soit 2 \$ de moins, en raison essentiellement des profits nets sur la vente de l'avion Dash 8 de la Société.

Montants pris en compte aux fins d'établissement des tarifs

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs », la Société fait des suivis trimestriels et tient compte notamment des éléments suivants lors de l'établissement des redevances d'usage :

- a) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;
- b) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;
- c) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;
- d) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs ainsi que les cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement.

	30 novembre 2020	31 août 2020	Variation (\$)
Solde débiteur du compte de stabilisation des tarifs	297 \$	255 \$	42 \$
Cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement	34 \$	34 \$	– \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Perspectives financières²

Comme il a été mentionné plus haut aux rubriques « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » et « INTRODUCTION – Principales questions financières », la Société continue de constater un nombre de mouvements d'aéronefs considérablement réduit en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice 2020. On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur le transport aérien à l'échelle mondiale perdure, et ce, jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée. Les intervenants du secteur ont précisé qu'il leur faudra peut-être un certain temps avant de retrouver pleinement les niveaux d'activité qu'ils connaissaient antérieurement à la pandémie de COVID-19. Nous nous attendons donc à ce que les conséquences négatives importantes de l'amenuisement du volume de la circulation aérienne sur les activités de la Société et sur ses produits persistent jusqu'à ce que la situation se résorbe.

La direction continue d'analyser l'ampleur de l'incidence financière, laquelle devrait s'avérer importante, selon la durée de la pandémie. La Société a pris des mesures extraordinaires pour réduire ses charges d'exploitation ainsi que les dépenses courantes et futures prévues aux termes de son programme d'investissement.

Les rubriques qui suivent présentent les résultats consolidés annuels projetés à l'heure actuelle de la Société pour l'exercice 2021 avant la stabilisation des tarifs, aux fins de comparaison avec les résultats pour l'exercice 2020. La seule modification apportée à ces projections en regard de celles qui sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 est la révision à la baisse de 15 \$ des charges prévues liées aux heures supplémentaires étant donné que la Société prévoit continuer d'appliquer les mesures actuellement en vigueur pour réduire les coûts.

	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (\$)	Variation (%)
Avant la stabilisation des tarifs				
Produits	1 098 \$	1 000 \$	98 \$	10 %
Charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires	1 393	1 348	45	3 %
Perte nette avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(295) \$	(348) \$	53 \$	

Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels tirés des redevances d'usage refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur à 1:1 pour toute période intermédiaire. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement selon les saisons soit atteint au cours de l'exercice 2021 à cause de la pandémie de COVID-19, ce qui aura une incidence sur le ratio de couverture par le bénéfice.

² Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Pour la période de douze mois close le 30 novembre 2020, la Société a subi une perte nette de 73 \$. Nos charges d'intérêts se sont élevées à 82 \$. Le bénéfice consolidé (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts s'est établi à 9 \$, ce qui correspond à 0,11 fois nos exigences en matière d'intérêts pour cette période et se situe au-dessous de notre ratio cible de couverture par le bénéfice de 1:1, en raison des répercussions de la pandémie. La dotation aux amortissements pour cette période s'est élevée à 160 \$. Notre ratio de couverture par les flux de trésorerie s'est établi à 2,06 fois nos exigences en matière d'intérêts pour la période.

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

Nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien aux termes de notre acte de fiducie cadre, et nous sommes assujettis à des clauses restrictives visant les biens liquides aux termes de notre acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, clauses aux termes desquelles les biens liquides maintenus doivent couvrir les intérêts sur les emprunts pour une période de 12 mois ainsi que 25 % de nos charges annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 30 novembre 2020, nous respectons toutes les exigences de nos actes de fiducie à l'égard de nos titres d'emprunt, y compris celles de l'acte de fiducie cadre en ce qui a trait aux fonds de réserve, aux flux de trésorerie ainsi qu'aux clauses restrictives concernant les taux, de même que les exigences visant les biens liquides et les autres dispositions de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Comme il est expliqué à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières », la Société a obtenu une dispense temporaire de ses obligations stipulées par les clauses restrictives concernant les taux et par certaines dispositions des clauses restrictives concernant l'endettement supplémentaire figurant dans l'acte de fiducie cadre et dans l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, selon le cas, pour les exercices qui seront clos les 31 août 2021, 2022 et 2023.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les membres de sa haute direction, les filiales, les coentreprises, les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable et les régimes de retraite agréés de son personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Informations financières trimestrielles (non audité)

	Trimestres clos les			
	T1 30 novembre 2020	T4 31 août 2020	T3 31 mai 2020	T2 29 février 2020
Produits	202 \$	155 \$	159 \$	322 \$
Charges d'exploitation	309	264	351	387
Autres (produits) et charges	31	56	129	25
	(138)	(165)	(321)	(90)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	(1)	(27)	–
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(138)	(164)	(294)	(90)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	42	177	169	2
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	26	48	111	38
	68	225	280	40
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(70) \$	61 \$	(14) \$	(50) \$
	Trimestres clos les			
	T1 30 novembre 2019	T4 31 août 2019	T3 31 mai 2019	T2 28 février 2019
Produits	364 \$	412 \$	351 \$	317 \$
Charges d'exploitation	369	374	367	360
Autres (produits) et charges	31	32	15	27
	(36)	6	(31)	(70)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	(3)	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(36)	9	(31)	(70)
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	–	21	11	3
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	39	30	6	23
	39	51	17	26
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	3 \$	60 \$	(14) \$	(44) \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Analyse des résultats trimestriels

Les variations trimestrielles des produits observées dans le passé découlaient essentiellement des fluctuations saisonnières. Habituellement, les produits sont plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août) en raison de l'intensification de la circulation aérienne pendant les mois d'été et le deuxième trimestre (de décembre à février) affiche une baisse d'intensité de la circulation aérienne. La pandémie de COVID-19 et la contraction de l'économie qui s'en est suivie continuent de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. La Société ne s'attend donc pas à ce que le niveau de demande observé normalement selon les saisons soit atteint au cours de l'exercice 2021. La Société a constaté qu'au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, se sont amenuisés de 58,8 %.

La plupart de nos charges d'exploitation sont engagées uniformément tout au long de l'exercice. La Société ne cesse de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses dans le but d'atténuer la baisse importante des produits occasionnée par la pandémie de COVID-19.

Les autres (produits) et charges fluctuent essentiellement en raison des éléments suivants :

- les ajustements de la juste valeur à l'égard des placements, y compris le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui varient selon des facteurs liés au marché et l'évolution des prévisions quant aux pertes sur créances;
- les variations des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel en raison des variations des taux d'actualisation;
- les variations des (profits) ou pertes de change en raison du raffermissement ou du fléchissement du dollar canadien comparativement aux devises dans lesquelles transige la Société, soit essentiellement le dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) fluctue en raison surtout de ce qui suit :

- les variations du compte de stabilisation des tarifs fondées sur les écarts par rapport aux résultats prévus et l'ajustement initial approuvé;
- le recouvrement des cotisations au titre du déficit de solvabilité des régimes de retraite effectuées;
- les variations des cotisations et charges liées aux régimes de retraite du personnel;
- les variations des autres avantages du personnel, y compris les résultats favorables ou défavorables du régime d'ILD ainsi que les exigences en matière de capitalisation;
- les variations du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt;
- les variations de la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence;
- les variations de l'impôt sur le résultat;
- les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020.

Au 30 novembre 2020, les liquidités dont nous disposions se composaient d'un montant de 320 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, d'un montant de 145 \$ en placements à court terme ainsi que d'un montant de 848 \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit consenties à des fins générales. De plus, nous disposions de facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite de 590 \$ dont une tranche de 57 \$ était inutilisée (se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement »).

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2020

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2020	2019	Variation (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(131) \$	44 \$	(175) \$
Investissement	(14)	(38)	24
Financement	(224)	(9)	(215)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(369)	(3)	(366)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	689	30	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	320 \$	27 \$	293 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR)			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	(131) \$	44 \$	(175) \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(18)	(37)	19
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles ¹⁾	4	–	4
Paiement au titre des obligations locatives ¹⁾	(1)	(1)	–
Flux de trésorerie disponibles	(146) \$	6 \$	(152) \$

¹⁾ Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du premier trimestre de l'exercice 2021.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 369 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 146 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 131 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 44 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019. L'écart de 175 \$ s'explique principalement par la diminution de 198 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur le volume de circulation aérienne et aux dispositions de report de paiements aux termes de l'augmentation des tarifs instaurée le 1^{er} septembre 2020, par l'augmentation de 9 \$ des cotisations aux régimes de retraite au titre des services rendus au cours de la période et par la hausse de 9 \$ des paiements d'intérêts liés aux billets d'obligation générale de 850 \$ qui ont été émis au cours de l'exercice 2020, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par la somme de 32 \$ reçue aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération et par la diminution de 8 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 se sont élevées à 14 \$, en comparaison de 38 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019. La baisse de 24 \$ se rapporte avant tout aux réductions que la Société prévoit apporter à son programme de dépenses d'investissement pour pallier les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 30 novembre 2020 se sont élevées à 224 \$, en comparaison de 9 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable à un remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale de la Société.

Liquidités et stratégie de financement

Nos liquidités et notre stratégie de financement n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite. Au 30 novembre 2020, les facilités de crédit étaient utilisées comme suit :

Facilités de crédit à des fins générales :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes ^{1), 2)}	850 \$
Moins : les lettres de crédit en cours à d'autres fins ²⁾	<u>2</u>
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	848
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien ³⁾	<u>275</u>
Facilités de crédit à des fins générales pouvant être utilisées sans restriction	<u>573 \$</u>
Facilités de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite	
Facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite ⁴⁾	590 \$
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins de capitalisation des régimes de retraite ⁴⁾	<u>533</u>
Facilités de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite pouvant être utilisées sans restriction	<u>57 \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

- 1) La facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes d'un montant de 850 \$ est constituée de deux tranches de montants égaux échéant le 12 septembre 2022 et le 12 septembre 2024, respectivement. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires au Canada, ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit. Au 30 novembre 2020, la Société respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.
- 2) Au 30 novembre 2020, un montant de 2 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non engagée. En lien avec cette facilité, une attribution de 25 \$ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 \$.
- 3) Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin (se reporter également à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques – Fonds de réserve et instruments financiers »).
- 4) Les facilités de lettres de crédit aux fins de capitalisation des régimes de retraite comportent quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes, lesquelles totalisent 590 \$, et elles arriveront à échéance le 31 décembre 2021, à moins qu'elles ne soient prorogées. Au 30 novembre 2020, un montant de 533 \$ avait été prélevé aux fins de capitalisation des régimes de retraite aux fins de solvabilité.

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	30 novembre 2020	31 août 2020
DETTE À LONG TERME :		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	425 \$	425 \$
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	1 875	1 875
	<u>2 300</u>	<u>2 300</u>
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés et des escomptes	(12)	(12)
Total des obligations et billets à payer	2 288	2 288
Moins la partie courante de la dette à long terme	(275)	(275)
Total de la dette à long terme	<u>2 013 \$</u>	<u>2 013 \$</u>
LIQUIDITÉS :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	320 \$	689 \$
Placements à court terme	145	145
Fonds de réserve pour le service de la dette	73	73
	<u>538 \$</u>	<u>907 \$</u>
Capacité d'emprunt consentie inutilisée ¹⁾	<u>905 \$</u>	<u>632 \$</u>

- 1) Une tranche de 573 \$ de cette capacité d'emprunt peut être utilisée à des fins générales (350 \$ au 31 août 2020) et une tranche de 57 \$ peut être utilisée aux fins de capitalisation des régimes de retraite, de la manière décrite au tableau précédent (7 \$ au 31 août 2020).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Cotes de crédit

Les cotes de crédit suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société.

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's	AA	AA-	Négative

Les cotes de crédit attribuées à la Société sont les mêmes que celles présentées dans son rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Besoins en trésorerie

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent et qui ont changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 30 novembre 2020 pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités. Sont également exclus les autres passifs à long terme du fait principalement de l'incertitude quant au calendrier des flux de trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie.

	Paiements à effectuer pour les exercices qui seront clos les 31 août						
	Total	2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite
Passifs dérivés	4 \$	4 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dette à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	2 300	275	25	25	25	25	1 925
Paiements d'intérêts ²⁾	1 452	57	78	76	74	73	1 094
Engagements en capital	104	42	13	8	6	7	28
Obligation locative	6	3	3	–	–	–	–
Obligation locative future ³⁾	59	–	–	2	3	3	51
Engagement de prêt à une partie liée ⁴⁾	14	14	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	3 939 \$	395 \$	119 \$	111 \$	108 \$	108 \$	3 098 \$

¹⁾ Les paiements représentent un principal de 2 300 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

²⁾ De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

- 3) La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.
- 4) La Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 11 \$ US (14 \$ CA).

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite sont analysées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

Gestion du capital

La Société considère que le capital équivaut à la somme de sa dette à long terme contractée par émission de titres, de ses résultats non distribués (de son déficit) et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que de ses comptes de report réglementaires et des soldes de certains de ses régimes d'avantages du personnel, comme l'illustre le tableau ci-après. Cette définition du capital est celle à laquelle la direction a recours, et elle peut ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

	30 novembre 2020	31 août 2020
Obligations et billets à payer	2 288 \$	2 288 \$
Capitaux propres		
Résultats non distribués (déficit)	(42)	28
Comptes de report réglementaires		
Soldes débiteurs	(2 180)	(2 112)
Soldes créditeurs	184	184
Avantages du personnel		
Actif du régime d'ILD	(3)	(4)
Passif au titre des avantages liés aux régimes de retraite capitalisés	1 669	1 643
Passif au titre des congés de maladie cumulatifs	16	16
Total du capital	1 932 \$	2 043 \$

L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 de la Société.

Instruments financiers et gestion des risques

Fonds de réserve et instruments financiers

Aux termes de l'acte de fiducie cadre, nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien. Nous sommes également tenus de conserver un certain montant de biens liquides aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les exigences au titre du fonds de réserve pour le service de la dette et du fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien sont les mêmes que celles décrites dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, à l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Risque de taux d'intérêt – Les placements compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et dans le fonds de réserve pour le service de la dette de la Société portent intérêt aux taux variables en vigueur sur le marché. Une baisse des taux d'intérêt mènerait à un recul des produits touchés sur ces instruments. Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a effectué un remboursement de 223 \$ sur les sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale. Ainsi, compte tenu de ce remboursement et de l'évolution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une variation de 100 points de base au 30 novembre 2020 des taux d'intérêt variables aurait donné lieu à un écart annuel d'environ 4 \$ dans le résultat net de la Société avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs (1 \$ au 31 août 2020).

Risque de crédit – Les redevances d'usage révisées de la Société sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2020, une augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne étant appliquée à l'ensemble des niveaux de tarification. Des dispositions ont été prévues pour atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients au moyen de reports de paiements. En ce qui a trait à l'exercice 2021 de la Société, les frais facturés mensuellement qui sont attribuables à l'augmentation des redevances d'usage pourront être reportés et ils devront être acquittés en versements égaux qui s'étaleront sur les cinq prochains exercices. Ces dispositions font s'accroître l'exposition au risque de crédit de la Société étant donné que les paiements qui doivent être faits d'avance et les dépôts de garantie exigibles aux termes de la politique de crédit de la Société pourraient s'avérer insuffisants pour couvrir les pertes éventuelles.

La Société constitue une correction de valeur pour créances douteuses qui représente son estimation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies à l'égard des débiteurs. Compte tenu du degré élevé d'incertitude occasionné par la pandémie de COVID-19, les estimations faites par la direction et les jugements qu'elle a formulés lors de l'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues soulèvent une incertitude relative à l'estimation. Selon les estimations et les hypothèses actuelles de la Société, y compris notamment les conditions actuelles et projetées de l'économie et du crédit ainsi que les tendances récentes en matière de recouvrement auprès des clients, la Société a comptabilisé une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 4 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2020.

Couverture d'assurance

Le plus récent renouvellement de notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation remonte au 15 novembre 2020 et nous comptons renouveler le programme le 15 novembre 2021. Cette police d'assurance couvre l'ensemble de nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts considérables pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021
(en millions de dollars canadiens)

Procédures judiciaires

En plus de l'affaire mentionnée à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Circulation aérienne et redevances d'usage », la Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2020. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2020.

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du premier trimestre de l'exercice 2021 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2020 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2020.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 30 novembre 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.